



## COMMUNE D'AULT

### CERTIFICAT D'AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2022

Je soussigné, Marcel LE MOIGNE

Maire de la Commune De AULT

Certifie que le compte rendu de la séance du 8 Mars 2022, comprenant les délibérations ayant pour objet :

Délibération	Objet
N° 2022-03-01	Personnel communal : créations et suppressions de postes adjoints techniques territoriaux et modification du tableau des effectifs
N° 2022-03-02	Budget MANDIR : tarification 2022
N° 2022-03-03	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : projet d'aménagement et de développement durables
N° 2022-03-04	Gestion de l'Espace Culturel Jacques PREVERT
N° 2022-03-05	Cimetière : concessions
N° 2022-03-06	Association Syndicale Autorisée du Bois de Cise : convention
N° 2022-03-07	Fédération Départementale de l'Energie 80 : Adhésion de la commune d'ALBERT
N° 2022-03-08	Société Nationale de Sauvetage en Mer : convention 2022
N° 2022-03-09	Garantie d'emprunts CLESENCE
N° 2022-03-10	Droit de préemption sur les fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux : précisions
N° 2022-03-11	Rue de la république : Numéro de voirie
N° 2022-03-12	Subventions sur investissements : DETR et appels à projets
N° 2022-03-13	Solidarité UKRAINE : subvention communale
N° 2022-03-14	Remboursement frais affranchissement
N° 2022-03-15	Collège Joliot Curie demande de subvention voyage en SICILE
N° 2022-03-16	Personnel Communal : organisation du temps de travail

Prises par le conseil municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le 10 Mars 2022 à la porte de la mairie conformément aux prescriptions de l'article L.2121.-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à AULT, le 10 Mars 2022.



Le Maire,

Marcel LE MOIGNE